Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS04_SE26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

DELIBERATION

Du Mercredi 23 septembre 2026
Date convocation : 11/09/2026

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni, le mercredi vingt-trois septembre deux mille vingt-six à 18h30, à PIRE CHANCE.

Nombre de délégués : 37 **Nombre de délégués présents :** 27 (en début de séance)
Quorum : 19 **Nombre de pouvoirs :** 0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : Daniel BALLUAIS (Smictom PDF), M. Olivier BARBETTE (Smictom PDF), M. Hervé GUILLARD (Smictom PDF), M. Alain GUINNEBAULT (Smictom PDF), M. Rémy LEBANSAIS (Smictom PDF), M. Manuel RIBEIRO (Smictom PDF),
Mme Chrystèle BRUNARD (Smictom PDV), Mme Kristelle JUILLET (Smictom PDV), M. François LE MERLUS (Smictom PDV), M. Philippe LEGAY (Smictom PDV), Jean-Luc LEVESQUE (Smictom PDV), M. Nicolas PASDELOU (Smictom PDV),
M. François-Xavier DE BLIGNIERES (Smictom SE35), M. Jérémie DROUILLE (Smictom SE35), M. Antoine DURAND (Smictom SE35), M. Patrice EON (Smictom SE35), M. Lionel LE MIGNANT (Smictom SE35), M. Bruno LINNE (Smictom SE35), M. Philippe MAIGNAN (Smictom SE35), M. Patrick ROBERT (Smictom SE35),

Délégués suppléants : Mme Sylvie GALODE (Smictom PDF) remplace M. Claude HERVE (Smictom PDF), Mme Virginie HATTE (Smictom PDF) remplace M. Emmanuel HOUDUS (Smictom PDF), Mme Christelle TEXIER (Smictom PDF) remplace Mme Mélanie MONTEMBAULT (Smictom PDF),
Mme Marie-France ESNAULT (Smictom SE35) remplace Mme Fabienne BELLOIR (DT Smictom SE35), Mme Françoise HEULOT (Smictom SE35) remplace M. Ludovic LE SQUER (DT Smictom SE35), M. Jean-Yves LEBLANC (Smictom SE35) remplace Mme Patricia LE GOFF (DT Smictom SE35), M. Gilles THOMAS (Smictom SE35) remplace Mme Sabrina LEGGERI (DT Smictom SE35),

Pouvoir : /

Arrivée en cours de séance : Mme Marielle MURET-BAUDOIN (DT Smictom SE35) arrivée pendant la question 7 (délibération 3), M. Dominique FROC (DT Smictom PDF) arrivé pendant la question 8 (délibération 4)

Départ en cours de séance : /

Assistait également à la réunion : M. Jean-François BUFFET (Smictom PDF),

Etaient absents excusés : M. Claude HERVE (Smictom PDF), M. Emmanuel HOUDUS (Smictom PDF), Mme Sophie BACQUET (Smictom PDF), Mme Maryvonne HUBEAU (Smictom PDF)
M. Lionel LOUASIL (Smictom PDV), Mme Chrystèle NOEL (Smictom PDV),
Mme Fabienne BELLOIR (Smictom SE35), Mme Patricia LE GOFF (Smictom SE35), M. Ludovic LE SQUER (Smictom SE35), Mme Sabrina LEGGERI (Smictom SE35), M. Arnaud VOISINNE (Smictom SE35),

Secrétaire de séance : M. François-Xavier DE BLIGNIERES (DT Smictom SE35)

Lionel LE MIGNANT
PRESIDENT
25 sept. 2026

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS04_SE26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

COMITÉ SYNDICAL 23 septembre 2026

DELIBERATION N°TE CS04

1.1 Marchés Publics

OBJET : TRANSPORT/TRANSPORT : Marché de transport des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables (26TE22)

Le Président expose :

Compte tenu du terme du marché actuel, une consultation a été lancée afin de procéder au transport des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables d'S3T'ec vers les exutoires de traitement à compter du 1er Janvier 2027.

PROCEDURE DE MARCHE :
Le marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande mono attributaire avec des quantités maximum.

Les prestations sont réparties en 3 lots définis comme suit :

Lot(s)	*Désignation*
01	TRANSPORT DES OMR ET EMBALLAGES POUR LE QUAI DE TRANSPORT DE JAVENÉ
02	TRANSPORT DES OMR ET EMBALLAGES POUR LE QUAI DE TRANSPORT DE VITRÉ
03	TRANSPORT DES OMR ET EMBALLAGES POUR LE QUAI DE TRANSPORT DE GUIGNEN

Aucune variante n'est autorisée.
Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles :

Lot(s)	Code	Libelle	Description
01	PSE LOT1	Fourniture d'une remorque	Fourniture d'une remorque floquée "S3T'ec" site Javené
02	PSE LOT2	Fourniture d'une remorque	Fourniture d'une remorque floquée "S3T'ec" site de Vitré
03	PSE LOT 3	Fourniture d'une remorque	Fourniture d'une remorque floquée "S3T'ec"site de Guignen

- Date de parution : 12/05/2026, (Mégalis, BOAMP, JOUE)
- Date de remise des offres : 30 Juin 2026 à 12h00.
- Montant estimatif du contrat : 2 853 765 € HT sur la durée totale

DUREE DU CONTRAT : Le contrat commence le 1er Janvier 2027 pour une durée de 24 mois.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS04_SE26-DE

ANALYSE DES OFFRES :

Le jugement des offres est effectué conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Les critères de jugement des offres classés par ordre décroissant sont les suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0
2-Qualité	40.0
2.1-Dont pertinence des moyens humains et matériels mis en oeuvre	*15.0*
2.2-Dont pertinence de l'organisation mise en place au regard des besoins et contraintes du syndicat	*12.0*
2.3-Dont pertinence des actions mise en place pour minimiser l'impact environnemental	*10.0*
2.4-Dont pertinence du suivi administratif pour le contrôle des prestations	*3.0*

Quatre candidatures ont été réceptionnées pour chacun des lots : TRANSPORTS BRANGEON, PAUL GRAND JOUAN SOC ASSAINISSEMENT COLLECTE, LE GOFF – BREHALAISE DE TRANSPORT, SECHE TRANSPORTS.

L'offre de la Société SECHE TRANSPORTS a été jugée irrégulière car ne respectant pas les exigences formulées dans les documents de consultation.

Considérant que la Commission d'appel d'offres, réunie le Mercredi 23 Septembre 2026 à 17h15, déclarant les candidatures et les offres de TRANSPORTS BRANGEON, PAUL GRAND JOUAN SOC ASSAINISSEMENT COLLECTE, LE GOFF – BREHALAISE DE TRANSPORT recevables,

La Commission d'Appel d'Offres a analysé les offres reçues :

Lot 1 : Transport des ordures ménagères et emballages pour le quai de Transport de Javené

Critères	TRANSPORTS BRANGEON	PAUL GRAND JOUAN SOC ASSAINISS COLLECTE	LE GOFF-BREHALAISE DE TRANSPORTS
Prix	41.53	37.01	60.00
Valeur technique	35.50	25.00	29.00
Total note	**77.03**	**62.01**	**89.00**
Classement	2	3	1

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres décide de retenir la société LE GOFF-BREHALAISE DES TRANSPORTS pour le lot 1, avec la PSE, offre financièrement et techniquement la plus adaptée.

Lot 2 : Transport des ordures ménagères et emballages pour le quai de Transport de Vitré

Critères	TRANSPORTS BRANGEON	PAUL GRAND JOUAN SOC ASSAINISSE COLLECTE	LE GOFF-BREHALAISE DE TRANSPORTS
Prix	47.71	36.04	60.00
Valeur technique	35.50	25.00	29.00
Total note	**83.21**	**61.04**	**89.00**
Classement	2	3	1

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS04_SE26-DE

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres décide de retenir la société LE GOFF-BREHALAISE DES TRANSPORTS pour le lot 2, avec la PSE, offre financièrement et techniquement la plus adaptée.

M. Patrice EON, Délégué Titulaire Smictom SE35 ne participe pas au vote.

Lot 3 : Transport des ordures ménagères et emballages pour le quai de Transport de Guignen

Critères	TRANSPORTS BRANGEON	PAUL GRAND JOUAN SOC ASSAINISS COLLECTE	LE GOFF-BREHALAISE DE TRANSPORTS
Prix	60.00	38.89	58.04
Valeur technique	35.50	26.00	28.00
Total note	**95.50**	**64.89**	**86.04**
Classement	1	3	2

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres décide de retenir la société TRANSPORTS BRANGEON pour le lot 3, avec la PSE, offre financièrement et techniquement la plus adaptée.

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE POSITIONNER SUR LA SIGNATURE DU MARCHE AVEC LE CANDIDAT RETENU PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE LOT 1, 2 et 3.

Au vu des éléments qui seront présentés,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE :

- **DE RETENIR**
  - **La PSE pour chacun des lots,**
  - **Pour le lot, l'offre proposée par la société LE GOFF, offre techniquement et financièrement adaptée,**
  - **Pour le lot 2, l'offre proposée par la société LE GOFF, offre techniquement et financièrement adaptée,**
  - **Pour le lot 3, l'offre proposée par la société BRANGEON, offre techniquement et financièrement adaptée,**

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS04_SE26-DE

- **D'AUTORISER le Président, ou son représentant à signer et notifier le marché de Transport des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables, pour une durée de 24 mois, ainsi que tout document s'y rapportant notamment ceux relatifs son exécution :**
  - **Pour le lot 1 avec la Société LE GOFF, pour un montant estimé à 800 758 €,**
  - **Pour le lot 2 avec la Société LE GOFF, pour un montant estimé à 515 277 €,**
  -
  - **Pour le lot 3 avec les Transports BRANGEON, pour un montant estimé à 1 942 194 €.**

Présents : 28
Pouvoir :
Nombre de votants : 28
Nombre de voix pour : 28
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
M. LE MIGNANT Lionel